Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

Objet : Réalisation de la station de montée par satellite en bande C

Référence SIGMAP: F_DAF_60823 du 21-12-2022

Avis d'Appel d'Offre N° MND/PRMP

Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A

Identification de l'AAO ; F_DAF_60823

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 mars 2022.
- 2. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A a obtenu de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) des fonds, afin de financer les investissements inhérents au projet TNT¹, et à l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché de Réalisation de la station de montée par satellite en bande C.
- 3. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'équipements et la réalisation de travaux d'implantation dans les 29 sites TNT et 7 sites FM dans le cadre de la migration satellitaire du transport du multiplex TNT, repartie en un lot unique. Les variantes ne sont pas autorisées.
- 4. La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A et

¹ [Insérer, si applicable : "ce contrat sera financé conjointement par {insérer le nom du co-financier).



précisément auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBIR sis au Nouveau Cabinet du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, route de l'Aéroport, rue des Ambassades, Villa CEN-SAD dans le Bâtiment des Conseillers Techniques du Ministre, Monsieur Emmanuel YETIN, +229 21 30 30 72 Mobile: 97 03 21 76 ou 95 79 05 34, e-mail: prmpmnd@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres Ouvert à l'adresse mentionnée ciaprès: Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBIR sis au Nouveau Cabinet du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, rue de l'Ambassade des Pays Bas tous les jours ouvrables de 09 heures à 12heures 30 et de 15 h à 17 h 30, heure locale (GMT+1).

- 6. Le délai de livraison est de huit (08) mois.
- 7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Pour les anciennes entreprises :
 - Exigences technique et expérience :
 - être cumulativement dans les quatre (04) domaines à savoir : Satellitaire bande C, Télévision Numérique de Terre, Transport satellitaire IPVSAT et Télégestion, justifié par le registre de commerce, par l'attestations de bonne exécution ou tout autre document relatif aux différents domaines;
 - avoir de très fortes compétences et expériences justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution dans les quatre (04) principaux domaines :
 - 1- Satellitaire : station montante satellite et réception satellite y compris partie infrastructure génie civil réseau de terre ... ;
 - 2- Télévision Numérique de Terre et plus précisément sur les Tête de Réseau TNT (Télévision Numérique de Terre) constitué d'équipements Harmonic (Electra X2, Prostream et NMX);
 - 3-Transport satellitaire IPVSAT : équipements IPVSAT standard iDirect X1 ; 4-Télégestion : intégration d'équipement dans un hyperviseur.
 - avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires dans 2 domaines sur les 4 cités ci-dessus dont obligatoirement la partie station montante au cours des cinq (05) dernières années ; (2017 ; 2018 ; 2019, 2020 et 2021) et en fournir la preuve (attestation de bonne fin d'exécution + copies de contrats approuvés ou des procès-verbaux de réception + copies de contrats approuvés). Le marché similaire est un marché de montant minimum de 500 000 000 FCFA HT ;



- fournir un document présentant son engagement à offrir un service après vente

• Exigences financières :

- i. Avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égal à un milliard (1 000 000 000) FCFA;
- ii. Disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit au moins égal à deux cent soixante-cinq millions (265 000 000) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Ces deux critères sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes :

NB : Au sens du présent DAO une entreprise naissante est une entreprise n'excédant pas trois (03) ans d'existence, selon son registre de commerce.

• Exigences technique et expérience :

Les entreprises naissantes fourniront en lieu et place d'une attestation de bonne fin d'exécution, les références professionnelles du personnel d'encadrement dans les quatre (04) principaux domaines :

- 1- Satellitaire : station montante satellite et réception satellite y compris partie infrastructure, génie civil, réseau de terre ... ;
- 2- Télévision Numérique de Terre et plus précisément sur les Tête de Réseau TNT (Télévision Numérique de Terre) constitué d'équipements Harmonic (Electra X2, Prostream et NMX);
- 3-Transport satellitaire IPVSAT : équipements IPVSAT standard iDirect X1 ;
- 4-Télégestion : intégration d'équipement dans un hyperviseur ;
- le personnel d'encadrement est composé de :



- ✓ un (01) Ingénieur en télécommunication (Bac +5) spécialiste en transmission par satellite (bande C et VSAT) avec dix (10) années d'expériences et avoir participé à au moins deux (02) marchés similaires dans 2 domaines sur les 4 cités ci-dessus dont obligatoirement la partie station montante *au* cours des cinq (05) dernières années ; 2017 ; 2018 ; 2019, 2020 et 2021) et en fournir la preuve de la participation. Le marché similaire est un marché de montant minimum de 500 000 000 FCFA HT:
- ✓ un (01) Ingénieur TV numérique spécialisé en Tête de réseau TNT : Bac+5 avec cinq (05) années d'expériences et avoir participé à au moins deux (02) marchés similaires dans 2 domaines sur les 4 cités ci-dessus dont obligatoirement la partie station montante *au* cours des cinq (05) dernières années ; 2017 ; 2018 ; 2019, 2020 et 2021) et en fournir la preuve de la participation. Le marché similaire est un marché de montant minimum de 500 000 000 FCFA HT ;
- disposer d'une attestation de participation pour les prestations similaires ;
 - fournir un document présentant son engagement à offrir un service après vente

exigences financières :

i. Les entreprises naissantes fourniront en lieu et place du chiffre d'affaires moyen, l'assurance de risques professionnels d'un montant de un milliard deux cent dixhuit millions (1 218 000 000) FCFA mentionné sur l'assurance. L'assureur étranger doit avoir un correspondant au Bénin;

BON A LANCER

ii. Disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit au moins égal deux quatre cents soixante-cinq seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (265 000 000) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Ces deux critères sont cumulatifs

les entreprises anciennes et nouvelles devront disposer d'un personnel spécifique pour l'exécution du marché qui est détaillé à la sous-section C.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBIR sis au Nouveau Cabinet du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, rue de l'Ambassade des Pays Bas tous les jours ouvrables de 09 heures à 12heures 30 et de 15 h à 17 h 30, heure locale.
- 9. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche² établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.
- 11. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBIR sis au Nouveau Cabinet du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, rue de l'Ambassade des Pays Bas³ au plus tard le Jeucli 26 Janvier 23 à 10 heures (heure locale). Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 12. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences à côté du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBIR sis au Nouveau Cabinet du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, rue de l'Ambassade des Pays Bas au plus tard le 2.6/91/2023 à 10 heures 30, heure locale (GMT+1).

² Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP; www.armp.bi
³ Le bureau où les offres sont ouvertes n'est pas nécessairement celui ou les documents peuvent être consultés ou celui où les offres doivent être soumisses. Un lieu seulement doit être mentionné pour la remise des offres, qui doit être situé aussi près que possible du lieu d'ouverture des offres afin de limiter la durée entre soumission et ouverture des offres.

- 13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
- 14. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Emmanuel YETIN

Personne Responsable des Marchés Publics

SBIR

